



Un communautarisme qui ne dit pas son nom ?

Analyse et décryptage
du recueil « Portraits de France »

Julien Volper

Note 52
Octobre 2021





L'Institut Thomas More est un think tank libéral-conservateur et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Paris

8, rue Monsigny
F-75 002 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

Bruxelles

Avenue Walkiers, 45
B-1160 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 374 23 13

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

**Un communautarisme
qui ne dit pas son nom ?**
Analyse et décryptage
du recueil « Portraits de France »

Julien Volper

Note 52 Octobre 2021

Julien Volper est chercheur associé à l'Institut Thomas More. Titulaire d'un doctorat en histoire de l'art de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, il est conservateur en charge des collections ethnographiques au Musée Royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique) et maître de conférences en histoire des arts de l'Afrique à l'Université Libre de Bruxelles. Membre du comité de rédaction de la revue *Afrique: Archéologie & Arts* et expert CITES, il a également été le commissaire de plusieurs expositions. Il est l'auteur d'une soixantaine d'articles et d'ouvrages touchant notamment à l'histoire, à l'art et aux religions du Congo. Au sein de l'Institut Thomas More, qu'il a rejoint en septembre 2020, il travaille sur les questions touchant aux politiques culturelles, aux politiques mémorielles et aux problèmes politiques, muséaux, culturels et moraux posés par les restitutions d'œuvres et d'objets d'art. Il est notamment l'auteur de la note *Restitution du patrimoine culturel africain : une erreur culturelle, une faute politique* (septembre 2020, [disponible ici](#)) •

Sommaire

Résumé	6
Introduction	7
1. La « diversité » est déjà honorée par les communes de France	10
57% des personnalités qui figurent dans les « Portraits de France » bénéficient déjà d'au moins un nom de lieu dans l'espace public	
2. Pour le recueil « Portraits de France », l'histoire de France commence en 1790	11
Cette amputation volontaire du passé permet de survaloriser certains événements historiques, comme la colonisation	
3. La sous-représentation assumée des femmes révèle les intentions des « Portraits de France »	13
Les femmes ne représentent que 21% des 318 noms du recueil	
4. Des territoires français très inégalement traités	16
La survalorisation des territoires ultra-marins laisse entendre que la décolonisation n'est pas terminée	
5. L'Algérie, pays le mieux représenté dans les « Portraits de France »	18
Quand l'obsession coloniale dicte la politique de reconnaissance	
6. L'Asie comme quantité négligeable	20
La « communauté invisible » n'a pas droit aux mêmes égards que d'autres	
7. La grande méconnaissance des territoires et la « déconstruction » de leur identité	23
L'exemple de la région Bourgogne-Franche-Comté	



Résumé

De quoi le recueil « Portrait de France » est-il le nom ? • Commandé par Emmanuel Macron en décembre 2020 à Pascal Blanchard et un Conseil scientifique composé de dix-huit personnes, remis à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Nadia Hai, ministre délégué chargé de la Ville, en mars 2021, les « Portraits de France » sont une liste de 318 personnes issues de la « diversité », dans laquelle les élus locaux sont invités à puiser pour baptiser ou rebaptiser voies, places, parcs ou bâtiments publics de leurs communes. Le recueil constitue une étape majeure du quinquennat, qui a vu alterner les déclarations présidentielles contradictoires, les unes flirtant avec un multiculturalisme décomplexé, les autres épousant une ligne républicaine et laïque revendiquée. Alors, quel Emmanuel Macron croire ? Le républicain universaliste à la française ou bien le « déconstructeur » à l'anglo-saxonne ?

Notre analyse permet de faire ressortir cinq traits constitutifs du recueil « Portrait de France » • La note rédigée par Julien Volper, fondée notamment sur des données chiffrées indiscutables, permet de dégager cinq principaux points d'analyse :

- **Le primat des origines qui s'exprime par la mise en avant quasi-exclusive de la « diversité de sang ».** En agissant de la sorte, les « Portraits de France » limitent grandement la définition que l'on peut avoir de la diversité. Ainsi, d'autres formes de diversité, comme celle liée au sexe, sont mises en retrait (les femmes représentent seulement 21% des personnalités proposées).
- **La culpabilisation par la négation, ou tout du moins la minimisation, des travaux onomymiques déjà effectués par les communes** qui sous-entend l'idée que la France serait coupable de ne pas en faire assez en matière de « diversité ». Pourtant, nous montrons que 57% des personnalités qui figurent dans les « Portraits de France » bénéficient déjà d'au moins un nom de lieu dans l'espace public.
- **La vision tronquée de l'histoire de France**, en ne sélectionnant des personnalités qu'à partir de 1790. Le recueil opère ainsi une amputation volontaire du passé qui permet la survalorisation chronologique de certains événements historiques comme la colonisation.
- **L'inégalité de traitement des territoires français**, avec la survalorisation des territoires français ultra-marins ou de la Corse.
- **Le traitement différencié des pays étrangers** avec la survalorisation de pays comme l'Algérie (plus de cinquante personnalités, soit 17% de l'ensemble) et le quasi oubli d'autres parties du monde, comme l'Asie (7 personnalités, soit 2,2% de l'ensemble).

Les « Portraits de France » répondent à la vision déconstructrice du Président de la République • Si, de discours en interviews, Emmanuel Macron feint de s'inquiéter parfois de la racialisation progressive de la société française, le recueil « Portraits de France » marque un passage de la parole aux actes et a donc bien plus de poids. Il était déjà grave que l'idéologie multiculturaliste, décoloniale et raciale ait pris tant de place dans les médias, à l'université et dans le monde culturel. Avec les « Portraits de France », elle s'institutionnalise et sert un discours d'État. Emmanuel Macron en porte la responsabilité devant les Français.

Introduction

Le 4 décembre 2020, Emmanuel Macron fait état auprès du média en ligne *Brut* d'un travail commandé par l'Élysée à une équipe dirigée par l'historien Pascal Blanchard devant amener à la création d'une liste de plusieurs centaines de personnalités issues de la « diversité », sorte de catalogue dans lequel les élus locaux seront invités à puiser pour baptiser ou rebaptiser voies, places, parcs ou bâtiments publics de leurs communes. Pour justifier une telle démarche, le président de la République explique « *qu'une partie de notre histoire n'est pas représentée et [qu']une partie de notre jeunesse [...] se cherche et [...] cherche des héros qui lui ressemblent* » (1).

Le travail réalisé par Pascal Blanchard et son équipe est officiellement remis à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Nadia Hai, Ministre délégué chargé de la Ville, le vendredi 12 mars 2021. Il s'agit finalement d'une liste de 318 noms de personnes décédées – une autre liste concernant, elle, des personnes vivantes à honorer, devant encore être remise à l'Élysée. C'est ce document, intitulé « Portraits de France », qui est l'objet de la présente étude (2). L'objectif principal de notre analyse sera d'essayer de mieux comprendre selon quelles logiques ce recueil « Portraits de France » a été construit et également de relever certaines contradictions apparentes dans le raisonnement. Toutefois, nous donnerons également quelques clefs permettant la compréhension de la logique politique qui a présidé à cette initiative. En somme : de quoi le recueil « Portraits de France » est-il le nom ?

Les questions identitaires, hautement inflammables, font partie des sujets sur lesquels le « *en même temps* » présidentiel a pu exprimer sa plus grande ambiguïté. Ainsi, lors de sa campagne de 2017, Emmanuel Macron a-t-il pu affirmer, : « *Je ne crois pas au multiculturalisme. Je me battraï contre tout communautarisme* » (3). Cette prise de position n'est d'ailleurs pas récente si l'on considère une interview qu'il accorda à la revue *Rue Saint-Guillaume* en 2010, alors qu'il venait de rejoindre la banque Rothschild. Il y défendait en ces mots le primat de l'acquis sur l'inné : « *Aujourd'hui, je ne suis pas prêt à faire les concessions qu'imposent les partis, c'est-à-dire à m'excuser d'être un jeune mâle blanc diplômé, à m'excuser d'avoir passé des concours de la République qui sont ouverts à tout le monde* » (4).

Mais, d'un autre côté, Emmanuel Macron est aussi cet homme qui abonda allègrement dans le sens de mouvements communautaristes notamment lorsqu'il imposa la restitution d'œuvres inaliénables du musée du Quai Branly au Bénin alors même que, ironiquement, ces objets relevaient du don d'un officier français d'ascendance africaine (5). Il est également ce président qui commanda à l'historien



(1) « Le président de la République Emmanuel Macron répond à Brut », Brut, 4 décembre 2020, [disponible ici](#).

(2) « Portraits de France », Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, 12 mars 2021, [disponible ici](#).

(3) Discours de Besançon, 11 avril 2017, [disponible ici](#).

(4) « [Il y a 7 ans] Emmanuel Macron : "Je ne suis pas un héritier" », *Emile*, 23 mars 2017, [disponible ici](#).

(5) Julien Volper, *Restitution du patrimoine culturel africain : une erreur culturelle, une faute politique*, Institut Thomas More, note d'actualité 69, septembre 2020, [disponible ici](#).



Pap Ndiaye (nommé par la suite directeur du musée de l'Histoire de l'Immigration à Paris) un rapport controversé sur la diversité à l'opéra dans lequel le masque d'Arlequin de la *commedia dell'arte* se voyait notamment mis sur le banc des accusés du crime de « *blackface* » (1).

Il est aussi le chef d'un gouvernement qui a laissé se perpétrer, tout en les condamnant « en même temps » pour la forme, des actes de vandalisme commis en Martinique par des activistes à l'encontre des statues historiques de Victor Schoelcher, de Joséphine de Beauharnais et de Pierre Belain d'Esnameux (2). Emmanuel Macron est enfin ce président qui troque aisément sa panoplie gaullienne pour endosser celle d'un Trudeau français lorsqu'il répond à un média d'Outre-Atlantique. Ce fut notamment le cas en avril dernier, sur une chaîne de télévision américaine, où il affirma sans fard : « J'ai lancé de nouvelles plateformes pour lutter contre les discriminations, le racisme, etc. En outre, un dialogue calme et ouvert pour comprendre comment cela s'est passé et d'une certaine manière déconstruire notre propre histoire » (3).

Alors, quel Emmanuel Macron croire ? Le républicain universaliste à la française ou bien le « déconstructeur » à l'anglo-saxonne ? Afin de répondre à cette question, notre analyse fondée sur des données chiffrées indiscutables et la lecture attentive du recueil des « Portraits de France » permet de dégager cinq points d'approche qui, de notre point de vue, sont les plus problématiques :

- **Le primat des origines qui s'exprime par la mise en avant quasi-exclusive de la « diversité de sang ».** En agissant de la sorte, les « Portraits de France » limitent grandement la définition que l'on peut avoir de la diversité. Ainsi, d'autres formes de diversité, comme celle liée au sexe, sont mises en retrait (les femmes représentent seulement 21% des personnalités proposées). Par ailleurs, en insistant résolument sur la diversité de sang, il y a un risque non négligeable, ou peut-être une volonté, d'encourager la jeunesse à s'identifier moins à des idéaux, des valeurs ou des actes qu'aux origines de ceux qui les portèrent et les accomplirent.
- **La culpabilisation par la négation, ou tout du moins la minimisation, des travaux onomymiques déjà effectués par les communes** qui sous-entend l'idée que la France et ses « Gaulois réfractaires » sont coupables de ne pas en faire assez en matière de « diversité ». Pourtant, la réalité témoigne que près de six personnalités sur dix qui figurent dans les « Portraits de France » bénéficient déjà d'au moins un nom de lieu dans l'espace public.
- **La vision tronquée de l'histoire de France** s'exprimant par la volonté affichée de ne sélectionner des personnalités qu'à partir de l'année 1790. En appliquant cette règle, le recueil opère une amputation volontaire du passé qui permet la survalorisation chronologique de certains événements historiques comme la colonisation.



(1) Mission d'information sur l'émergence et l'évolution des différentes formes de racisme et les réponses à y apporter, *Compte rendu n° 20*, Assemblée nationale, 9 septembre 2020, p. 19, [disponible ici](#).

(2) « Deux nouvelles statues déboulonnées en Martinique », *Le Monde*, 27 juillet 2020, [disponible ici](#). Il est précisé dans cet article que, selon une source policière, le préfet de Martinique avait donné ordre de ne pas intervenir pour empêcher l'acte de vandalisme.

(3) French President Emmanuel Macron on "Face the Nation", CBS, 18 avril 2021, [disponible ici](#). Citation originale : « I launched new platforms to fight against discrimination, racism and so on. Second, a quiet and open dialogue to understand how it happened and in a certain way to deconstruct our own history ».



- **L'inégalité de traitement des territoires français**, qui se confirme notamment par la survalorisation des territoires français ultra-marins ou de la Corse qui laisse entendre que ces départements ou ces régions auraient officieusement un statut à part.
- **Le traitement différencié des pays étrangers** puisqu'il faut relever que si certains pays, comme l'Algérie, sont surreprésentés, d'autres parties du monde, comme l'Asie, semblent compter comme quantité négligeable.

Il n'y a donc guère de doutes, à nos yeux, sur le fait que les « Portraits de France » répondent plutôt à la vision déconstructrice du Président de la République. Comme nous l'avons dit précédemment, le funambule Emmanuel Macron tente depuis plusieurs années d'équilibrer les charges de son balancier sur les sujets qui nous occupent ici. La raison n'en tient d'ailleurs pas tant à une volonté de juste milieu qu'à la prise de conscience progressive qu'une partie importante de la population française n'est pas encore « mûre » pour accepter une transformation brutale du modèle républicain universaliste sur fond de culpabilisation, de relecture historique et de droit du sang. Il importe donc « d'adoucir » les bouleversements que le président souhaite imposer à marche forcée.

Pour autant, force est de constater que lorsqu'Emmanuel Macron feint de s'inquiéter de la racialisation progressive de la société française, comme dans l'interview publiée par le magazine *Elle* en juin 2021, cela reste du domaine de la parole **(1)**. En revanche, le recueil « Portraits de France » marque un passage de la parole aux actes et a donc bien plus de poids. Or, loi de la gravité oblige, un déséquilibre de balancier ne peut amener qu'à une chute... La question est de savoir quand elle surviendra.

•
(1) « Je ne vais pas changer de Premier ministre », *Elle*, 28 juin 2021, [disponible ici](#).



1. La « diversité » est déjà honorée par les communes de France

57% des personnalités qui figurent dans les « Portraits de France » bénéficient déjà d'au moins un nom de lieu dans l'espace public

Lorsque le recueil « Portraits de France » fut rendu public, les critiques émises à son sujet concernaient notamment le fait que plusieurs des noms choisis étaient ceux de célébrités déjà plus ou moins largement présentées dans l'espace public. Ainsi, dans un entretien donné au *Figaro*, l'historienne Jacqueline Lalouette s'interrogeait sur la pertinence de vouloir « redonner » de la visibilité à des personnalités déjà commémorées par plus de 200 rues, places ou bâtiments publics, comme Émile Zola ou Picasso (1). La liste inclut des figures aussi connues que Salvador Dalí ou Coluche, qui ont respectivement donné leur nom plus d'une centaine et plus d'une cinquantaine de fois. Dans l'optique annoncée d'identification de la jeunesse avec des « héros », on peut supposer que la création d'une nouvelle rue au nom d'Émile Zola ne viserait plus à rendre hommage à la qualité de son œuvre en tant qu'écrivain, comme le font déjà de nombreuses plaques, mais plutôt à mettre en valeur les origines vénitiennes de son père et son appartenance à la « diversité ». Cela reviendrait alors à vouloir considérer que ce qui relève de l'inné et ce qui relève de l'acquis ont une importance égale ou approchante.

Ajoutons que s'il s'agissait de mettre en avant un auteur célèbre d'origine italienne ou même, soyons audacieux, complètement italien, ayant un lien avec la France, le choix aurait pu se tourner vers Italo Calvino ou Umberto Eco, auxquels notre pays a dédié nettement moins de rues malgré leur renom. On aurait également pu penser à un homme comme Giovanni B. Sommariva, largement méconnu de nos contemporains, qui régna pour ainsi dire sur la ville de Milan durant la période de seconde République cisalpine mise en place par Bonaparte (1800-1802). Cet homme fut un grand amateur d'art français notamment d'artistes comme Prud'hon, Girodet, Guérin ou David. De nombreuses œuvres de ces peintres dont Sommariva fit l'acquisition figurent maintenant dans diverses collections muséales françaises.

Dès lors que la question du nombre de rues attachées à ces quelques noms était posée, il importait de réaliser cet exercice pour le reste de la liste. Après une analyse exhaustive du recueil, il apparaît que 57% des personnes qui y figurent sont déjà honorées dans l'espace public. On trouve ainsi déjà en France des rues et des bâtiments ayant le nom de Franz Fanon, d'Ousmane Sow, de Mohammed Dib, d'Andrée Chedid, de Foujita ou bien encore de Walter Benjamin. Ce constat invalide largement l'affirmation selon laquelle la France est un pays nécessitant un « *travail en profondeur pour briser les conservatismes et les réactions possibles d'une partie de l'opinion* », comme le prétendent les « Portraits de France » (2).

●
(1) Jacqueline Lalouette, « Noms de rues issus de la "diversité" : « Pourquoi exclure des personnalités ayant vu le jour en France métropolitaine ? », *FigaroVox*, 18 mars 2021, [disponible ici](#). Cet article est également intéressant dans la mesure où il propose un bon résumé chronologique des actions mémorielles du Président Macron.

(2) « Portraits de France », *op cit.*, p. 15.

Bien entendu, certaines des personnalités de la liste ne sont honorées que par quelques noms de rues ou de lieux publics, voire un seul. Cela témoigne-t-il pour autant d'un quelconque « conservatisme » ? Nullement. Cela relève du simple fait que certains noms sélectionnés ont une portée plus locale que nationale... ce qui limite donc leur potentiel de représentativité dans l'espace public. Prenons l'exemple du soldat d'infanterie Saint-Just Borical, venu de Guyane et tué comme des milliers d'autres appelés pendant la Première Guerre mondiale. Que ce soldat, dont le corps fut redécouvert fortuitement en 2011, soit honoré à Cayenne **(1)**, via la création du groupe scolaire Saint-Just Borical en 2019, cela apparaît logique. En revanche, il y a peu de chance qu'une commune d'une autre région de France s'empare du nom de ce héros ordinaire de la Grande Guerre. Faut-il rappeler à Pascal Blanchard et ses collègues que presque toutes les communes possèdent déjà leurs cénotaphes municipaux sur lesquels s'affiche la liste plus ou moins longue des enfants du pays morts pour la France ?

Par ailleurs, on peut pousser le raisonnement jusqu'à dire que, à partir du moment où l'on remplace les citoyens par un ensemble de communautés, il sera toujours possible de trouver à redire sur la représentativité desdites communautés dans l'espace public. Ainsi, par exemple, notons que dans notre pays, qui compte pourtant un nombre important de personnes qui se déclarent athées (de l'ordre de 30 à 40% selon les sondages), on ne comptait en 2015 que cinq rues, places et chemins portant le nom du curé Jean Meslier, l'un des pères de l'athéisme français. Devant ce constat, Serge Deruette écrivait : « *Il faudra en conséquence certainement encore bien du travail – si ce n'est du combat ! – pour que le nom de Jean Meslier soit reconnu au travers d'autres dénominations de rues et de lieux publics, et il faudra sans doute vaincre bien des réticences politiques et idéologiques d'autorités publiques locales ou régionales* » **(2)**. Preuve s'il en est que la notion de combat onomastique amenant son lot de frustration ne touche pas seulement les défenseurs de la diversité de sang !

2. Pour le recueil « Portraits de France », l'histoire de France commence en 1790

Cette amputation volontaire du passé permet de survaloriser certains événements historiques, comme la colonisation

La question de la fourchette chronologique dans laquelle les personnalités présentées dans les « Portraits de France » sont puisées est très intéressante. Il est en effet précisé dès l'introduction que : « *Pour constituer le présent recueil, nous avons choisi de regarder notre histoire de France dans toutes ses diversités, depuis la Révolution française (230 ans), car c'est une date charnière de notre récit national* » **(3)**. Que la Révolution constitue un événement charnière est indubitable mais cela ne doit pas pour autant donner l'impression que l'histoire multi-centenaire de notre pays commence à

•

(1) C'est dans cette ville que Saint-Just Borical est enterré.

(2) Serge Deruette, « L'athée Jean Meslier dans la toponymie », Association belge des athées, 30 décembre 2015, [disponible ici](#).

(3) « Portraits de France », *op. cit.*, p. 8.



la fin du XVIIIème siècle **(1)**. On peut se demander pourquoi, par exemple, les auteurs des « Portraits de France » n'ont pas fait remonter au moins leur chronologie au XVIIème siècle, période durant laquelle les Français s'implantent durablement sur des terres comme la Guyane, la Martinique, la Réunion ou la Guadeloupe qui deviendront les futurs Département et région d'outre-mer (DROM), si importants dans les « Portraits de France », au point de faire partie des territoires français bénéficiant d'un traitement privilégié **(Point 4)**.

En fait, les raisons profondes qui poussent le recueil à occulter une grande part de l'histoire de France ne sont pas claires, si ce n'est que des événements bien circonscrits dans le temps prennent inmanquablement plus de poids dans une période courte de deux-cent-trente ans. De fait, la période allant de la conférence de Berlin (1885) jusqu'aux diverses indépendances des colonies françaises, peut s'estimer à plus ou moins soixante-quinze ans, soit près d'un tiers des deux-cent-trente ans de l'histoire de France selon les « Portraits de France ». En faisant remonter l'histoire de France, ne serait-ce qu'au début de la Renaissance, l'importance chronologique de cette colonisation française des XIXème-XXème siècles, sujet hautement prioritaire dans le cadre de la politique mémorielle d'Emmanuel Macron, aurait été bien moindre.

On peut certes aussi supposer que le choix chronologique s'explique par le fait que les deux-cent-trente dernières années de notre histoire sont celles qui montrent la plus grande diversité de population. Pourtant, c'est depuis beaucoup plus longtemps que de nombreux étrangers jouèrent un rôle philosophique, politique, économique ou artistique en France. Plutôt que de souhaiter mettre en avant le footballeur d'origine yougoslave Yvan Beck, n'aurait-il pas été plus judicieux de remonter plus en arrière dans le temps et évoquer des personnalités aussi éminentes que le philosophe et juriste milanais Cesare Beccaria ? Ce dernier, qui séjourna à Paris en 1766 accompagné de son compatriote Alessandro Verri, fut l'auteur du fameux *Des délits et des peines* (traduction française 1765), un ouvrage humaniste argumentant notamment contre la peine de mort et la torture lors des interrogatoires judiciaires. Un ouvrage dont l'auteur travaillait pour « la Raison et l'Humanité » comme l'écrivait Voltaire le 30 mai 1768 et qui sert encore de référence en France pour Robert Badinter au XXème siècle. Plus loin dans le temps, n'aurait-on pu trouver une place biographique pour celui qui, au tournant des XIVème et XVème siècles, fut l'un des grands peintres au service des Ducs de Bourgogne. Cet homme, qui était l'oncle des fameux frères Limbourg, s'appelait Jean Malouel et était originaire de Nimègue dans les Pays-Bas actuels.

Bien entendu, il est vrai que d'autres parties du monde illustrent moins la diversité française avant le début du XIXème siècle. Pour autant, est-ce parce que des Sénégalais ou des Vietnamiens n'ont pas joué de rôle dans la guerre de Cent ans qu'il faut ne pas mentionner cette période qui vit notamment des hommes comme le comte écossais John Stuart ou Charles de la Cerda, le déshérité de la couronne de Castille, devenir connétables de France ? Cela étant dit, on trouve bien avant la date couperet de 1790 des exemples d'extra-Européens qui auraient un intérêt onomastique. On citera ici

●
(1) Notons ici aussi que pour une chronologie censée débuter en 1790, il apparaît extrêmement curieux de ne pas voir figurer le nom de Louis Guizot qui, cette même année, devint le maire de la ville Saint-Geniès dans le Gard. Louis Guizot, métis fils d'une esclave de Saint Domingue, fut le premier maire d'origine africaine de France et ce cent-trente-neuf années avant Raphaël Elizé qui, lui, figure bien dans la liste.

notamment le cas d'Ahuturu qui accompagna Louis-Antoine de Bougainville lors de son retour vers la France et fut, en cette année 1769, le premier Polynésien à découvrir l'Europe **(1)**.

Pour les Amériques, on pourrait mentionner la biographie du chef iroquois Donnacona et de ses deux fils alliés de Jacques Cartier qui sauvèrent, grâce à un remède local, une bonne partie de la troupe de ce dernier ravagée par le scorbut. Donnacona et ses fils furent amenés contre leur gré à la cour de François Ier. Il ne revit jamais ses terres et mourut en cette contrée étrangère vers 1539. Pour l'Asie, on pourrait évoquer « Arcadius » Hoang, natif de l'actuelle province du Fujian en Chine, qui vécut à la cour du Roi-Soleil et fut à l'origine du premier lexique français-chinois. Pour l'Afrique, les exemples sont assez nombreux avec des cas comme celui de Nabo, le nain de cour africain de la Reine Marie-Thérèse épouse de Louis XIV, dont la vie est toute aussi intéressante que celle du « clown Chocolat » qui figure dans les « Portraits de France ». Plus haute en couleur est l'histoire de Louis Aniaba, Africain originaire de l'ancienne Côte de l'Or, qui fut mousquetaire et officier de l'armée française sous le règne du même Louis XIV **(2)**. On pourrait aussi parler de Louis Bassi, le fils du *cabocere* (chef) fante Corrantee qui régnait sur la ville d'Annamaboe (Ghana actuel), haut-lieu de la Traite esclavagiste, sur laquelle son père bâtit sa puissance. Envoyé pour raisons diplomatiques en France, Louis Bassi y fut baptisé en ayant pour parrain le roi Louis XV. Il fréquenta aussi le lycée Louis-Le-Grand où il apprit à parler et écrire le français.

On pourrait certes penser que ces quelques vies anciennes ont moins d'impact sur nos contemporains que celles d'hommes et de femmes du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècle, mais cet avis se doit d'être fortement nuancé quand on prend en compte certains articles de presse relativement récents. Lorsqu'en avril 2019 eut lieu l'incendie de Notre-Dame de Paris, il y eut parmi les donateurs, un souverain traditionnel de Côte d'Ivoire : le roi Amon N'Douffou V du Sanwi. Les raisons de ce soutien affiché étaient à rechercher dans le fait que c'est dans la cathédrale parisienne que Louis Aniaba, dont nous venons de parler, eut, dit-on, la révélation de la foi catholique et fut baptisé par Bossuet avec Louis XIV comme parrain **(3)**. Or, Louis Aniaba venait d'une région qui, quelques décennies après son retour en terre africaine (en 1701), allait être « intégrée » au jeune royaume conquérant du Sanwi **(4)**.

On pourrait également prendre un autre exemple qui concerne cette fois l'Asie, largement ignorée par les « Portraits de France » **(Point 6)**. En février 2020 fut installée à Brest une statue symbole de l'amitié franco-thaïlandaise. Lors de la cérémonie d'inauguration, l'ambassadeur de Thaïlande était d'ailleurs présent. Cette statue n'était pas celle d'un homme du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècle mais bien celle de Kosa Pan, diplomate que Phra Narai, le roi du Siam, envoya en mission à la cour de Louis XIV et qui arriva dans le port breton en 1686 **(5)**.

(1) Nul doute que le comité scientifique des « Portraits de France » aurait d'ailleurs pu faire une bonne biographie de cette personne dont la vie est notamment décrite dans l'ouvrage *Zoos humains : Au temps des exhibitions humaines* auquel participa Pascal Blanchard. Voir Tamatoa Bambridge, « Les premiers Polynésiens en Europe et l'imaginaire occidental », Nicolas Bancel éd., *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 151-158, [disponible ici](#).

(2) Son histoire est brièvement mentionnée sur le site du groupe de recherche de l'ACHAC qui a pour co-directeur Pascal Blanchard, [disponible ici](#). Pour plus d'informations concernant l'ACHAC et au travail d'entrepreneur mémoriel de Pascal Blanchard, nous renvoyons plus volontiers à Laurence De Cock, « L'Achac et la transmission du passé colonial : stratégies entrepreneuriales et culturalisation de la question immigrée dans la mémoire nationale », *Cultures & Conflits*, n°107, automne 2017, [disponible ici](#).

(3) « Ivorian chief pledges donation to help rebuild France's Notre Dame », Face2Face Africa, 17 avril 2019, [disponible ici](#).

(4) Le statut qu'avait Louis Aniaba avant de partir en France est sujet à de nombreuses hypothèses. Selon l'une d'entre elles, il avait été un esclave de guerre adopté par un chef local frère d'Aka Sane le roi du peuple Essouma.

(5) « La statue de Kosa Pan trône à Brest! », Brest.fr, 17 février 2020, [disponible ici](#).



3. La sous-représentation assumée des femmes révèle les intentions des « Portraits de France »

Les femmes ne représentent que 21% des 318 noms du recueil

La critique la plus répandue que l'on peut lire à propos de « Portraits de France » concerne les 67 femmes qui y figurent, soit seulement 21% de l'ensemble. Cette remarque formulée à plusieurs reprises dans différents médias (1), suscita la réponse suivante de Pascal Blanchard : « *Parce que dans le prisme militaire, dans l'histoire du sport, dans la littérature, les femmes sont entrées extrêmement tard dans l'histoire. La parité est tout à fait possible, si vous regardez les cinquante dernières années. Mais dès que vous remontez le temps, du début du XXe jusqu'au début du XIXe, la proportion de femmes dans tous les territoires socio-professionnels est beaucoup plus faible* » (2).

Cette explication fournie par Pascal Blanchard est certes audible mais relativement légère. Il est en effet possible d'affirmer que les personnalités extra-européennes ayant eu un rôle à jouer en France durant la même période sont aussi très discrètes et ne forment pas non plus une source inépuisable de noms. Or, ce dernier constat n'a pas empêché l'équipe constituée autour de Pascal Blanchard de relever le défi. Ainsi, avec un peu de bonne volonté, nous affirmons qu'il aurait été pareillement possible, selon la logique de « Portraits de France », de proposer un meilleur équilibre des sexes sans renoncer à mettre en valeur une diversité d'origines.

Pour la deuxième moitié du XIXème siècle et le début du XXème siècle, on aurait pu citer notamment l'artiste Marie Bashkirtseff. Originaire de l'Ukraine actuelle, elle se forma à la peinture à l'Académie Julian et écrivit également dans le journal français féministe *La Citoyenne*. Décédée en 1884 à l'âge de 25 ans, elle est enterrée au cimetière de Passy. La ville de Nice lui consacra également une exposition en 1995. Puisqu'il fut question de l'académie Julian, on en évoquera une autre élève, Nair de Tefte, qui s'y forma en 1905. Jusqu'en 1913, année de son mariage avec le président Hermes Rodrigues da Fonseca, cette dessinatrice brésilienne exerça la profession de caricaturiste sous le pseudonyme anagramme Rian dans des journaux français comme *Le Rire* ou *Excelsior*. On mentionnera aussi la Polonaise Tamara de Lempicka, peintre caractéristique des Années folles aux mœurs fort libres ou la femme de lettres Marguerite Yourcenar, d'origine belge.

Ajoutons que, si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la première moitié du XXème siècle, on peut trouver un certain nombre de femmes remarquables ayant un lien avec la France et d'origines étrangères. On peut évoquer ici la femme de lettres britannique Nancy Cunard qui défendit la cause noire américaine et les cultures africaines dans leur ensemble, comme en témoigne notamment l'ouvrage célèbre qu'elle publia en 1934 : *Negro Anthology*. Nancy Cunard, qui vécut plusieurs années en France fut également traductrice à Londres pour la résistance française. En 2014, le musée du Quai Branly lui consacra d'ailleurs une exposition intitulée *l'Atlantique Noire*. Que dire encore de la photographe et militante révolutionnaire Tina Modotti qui travailla pour le journal communiste mexicain *El Machete* et réalisa dans ce cadre professionnel certains de ses plus admirables clichés.



(1) Par exemple Astrid de Villaines, « Liste de la diversité : qui sont les 67 femmes choisies par Macron ? », HuffPost, 10 mars 2021, [disponible ici](#).

(2) « 318 personnalités de la diversité pour des noms de rues : "Choisissez !", lance Pascal Blanchard aux maires », France Inter, 14 mars 2021, [disponible ici](#).

Pendant la guerre d'Espagne elle s'engagea contre le fascisme et séjourna à plusieurs reprises à Paris. Une autre photographe, américaine cette fois, Lee Miller doit également être mentionnée. Cette dernière vécut en France et fréquenta entre autres Cocteau, Picasso et Man Ray. Pendant la dernière guerre mondiale, elle fut une reporter de guerre qui témoigna par l'argentine des horreurs de Dachau et de Buchenwald. À notre connaissance, aucune rue en France ne rend hommage à ces trois femmes.

Ces quelques exemples suivent les règles des « Portraits de France » qui consistent notamment à prendre en compte comme critère premier les origines. Toutefois, plusieurs cas de personnalités choisies montrent une certaine flexibilité, voire une exagération de cette règle. Prenons l'exemple d'Edith Piaf, laquelle incarne pour le monde entier l'esprit populaire parisien, mais dont la présence dans le recueil tient aux origines italo-kabyle de sa grand-mère maternelle...

Cette mise en avant forcée d'origines déjà passablement lointaines s'apparente plus à une logique à la *One-Drop Rule* américaine (1). Dès lors, on se demande pourquoi ne pas avoir inscrit franchement dans cette liste de la diversité des femmes françaises sans tenir compte de leurs origines. Dans l'interview citée plus haut, Pascal Blanchard répond d'une certaine manière à cette question : « on a eu un débat à un moment, est-ce que l'on doit aujourd'hui prioriser la question de la diversité ou faire ce que nos collègues font très bien depuis quinze ans, un travail très pertinent sur les noms des femmes dans nos rues » (2). Cet argument peut s'entendre car il existe bien des travaux tels que la *Bibliothèque des femmes célèbres* disponible sur le site du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances (3). On précisera cependant que les noms disponibles sur ce site ne sont pas exclusivement ceux de « femmes ayant fait la France », il y avait donc tout à fait un sujet à traiter au sein des « Portraits de France ».

Par ailleurs comme il est précisé dans l'introduction du recueil, cette liste est aussi censée lutter contre la discrimination (4). Or, s'il est bien une discrimination peut-être plus ancienne que celle touchant éventuellement l'origine ethnique ou « raciale », ou la religion c'est bien celle touchant au sexe. Dès lors inclure, le sexe comme critère de diversité à part entière et non rattaché systématiquement à l'origine aurait été tout à fait pertinent.

Nous dirons également qu'une plus grande place pour les femmes aurait pu se faire au sein de l'époque charnière des années 1790 qui constitue l'alpha chronologique des « Portraits de France ». De fait, durant la période révolutionnaire, de fortes personnalités féminines émergèrent également. On peut bien sûr mentionner les plus célèbres telles Olympe de Gouges qui fut l'auteur de la *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne* ou bien Théroigne de Méricourt « l'Amazone rouge », laquelle, soit dit-en passant, cohabitait aussi la case « origines étrangères » en étant née dans la région de Liège. Mais il y en a d'autres comme Louise de Keralio-Robert qui fut la première femme fondatrice et rédactrice d'un journal politique, à savoir le *Journal d'État et du citoyen* qu'elle lança

•
(1) Pour ce qui est d'expliquer ce qu'est cette fameuse *one drop rule*, nous citerons ici ces propos de Walter Benn Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Raisons d'Agir, 2009 : « La définition juridique de l'identité raciale en Amérique repose généralement sur la règle dite « d'une seule goutte » (*one drop rule*) : une seule goutte de sang noir suffit de faire de vous un Noir – et, dans la mesure où cette règle est exclusive (on ne peut pas soutenir en même temps qu'une seule goutte de sang noir fait d'un individu un Noir, et qu'une seule goutte de sang, disons, asiatique, fait d'un autre un Asiatique- car alors, comment définir celui qui a à la fois du sang noir et du sang asiatique ?), la loi a eu pour effet de diviser la population américaine en deux grandes catégories : les Noirs et les non-Noirs. »
(2) « 318 personnalités de la diversité pour des noms de rues : "Choisissez !" », lance Pascal Blanchard aux maires », France Inter, art. cit.
(3) « Bibliothèque des femmes célèbres », ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, [disponible ici](#).
(4) « Portraits de France », op. cit., pp. 12-13.



en août 1789. Elle prit position contre l'esclavage, à l'instar d'Olympe de Gouges (1) et de Théroigne de Méricourt, comme l'atteste notamment un courrier destiné à Jacques Pierre Brissot, conservé aux Archives nationales.

Enfin, finissons sur les vies de quelques autres femmes qui, à la même période, se sont illustrées par les armes, ce prisme militaire qu'évoque Pascal Blanchard dans son interview à France Inter (2). Celui-ci est particulièrement important car s'il est un type de carrière pour lequel les femmes durent se battre, c'est bien celui-là. On mentionnera ici Reine Chapuy, jeune fille de 17 ans qui s'engagea dans un régiment de cavalerie en 1793 et qui entendait prouver que « *le bras d'une femme vaut bien celui d'un homme, lorsque ses coups sont dirigés par l'honneur, la soif de gloire, et la certitude d'exterminer les grands* » (3). Une biographie sensiblement similaire peut être retracée pour Elisabeth Dubois-Favre qui atteint à la même époque le grade de capitaine en second ; et puisqu'il est question de grade, mentionnera aussi le cas de la vendéenne Renée Bordereau. Dans ses mémoires, cette dernière précisa que, en 1794, il lui fut proposé de devenir commandant avec secrétaire attaché afin de la récompenser de ses faits d'armes contre les « Bleus » (4).

Vie impressionnante que celle d'Anne Quatresault, également, qui combattit en se faisant passer pour homme sur de terribles champs de bataille. Lorsque son secret fut découvert, elle fut chassée de l'armée et dut lutter pour obtenir une pension de guerre qui lui fut accordée par la Convention en février 1794, en considération du fait que « *cette patriote s'est exposée à tous les dangers aux sièges de Liège... de Maestricht... et à la bataille d'Hondschoote, où elle eut deux chevaux tués sous elle; qu'elle a également montré le plus grand courage pendant le bombardement de Valenciennes* » (5). Même difficulté de reconnaissance pour madame de Xaintrailles qui quelques années plus tard, sous l'Empire, dut défendre la légitimité de sa pension de guerre qu'on lui refusait parce que femme. Son plaidoyer se termina par : « *Ce n'est point en femme que j'ai fait la guerre, je l'ai faite en brave* ». Détail insignifiant au regard de sa vie, mais qui a une importance vitale dans l'optique des « Portraits de France » : madame de Xaintrailles, qui fut aussi une franc-maçonne initiée à la loge masculine des Frères Artistes, était née à Berlin.

(1) La position d'Olympe de Gouges contre l'esclavage se fit notamment par le biais d'une pièce de théâtre intitulée *L'esclavage des Noirs, ou l'heureux naufrage* qui fut jouée en décembre 1789 pour trois représentations au Théâtre national.

(2) « 318 personnalités de la diversité pour des noms de rues : "Choisissez !", lance Pascal Blanchard aux maires », France Inter, art. cit.

(3) Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20, 2004, [disponible ici](#).

(4) Renée Bordereau déclina cette offre. Voir Mémoires de Renée Bordereau, dite Langevin, touchant sa vie militaire dans la Vendée, Paris, L. G. Michaud, 1814, p. 50, [disponible ici](#). Pour plus de renseignements sur les femmes ayant épousé la cause vendéenne, voir notamment Solenn Mabo, « Femmes engagées dans la chouannerie : motivations, modalités d'actions et processus de reconnaissance (1794-1830) », *Genre & Histoire*, n°19, printemps 2017, [disponible ici](#).

(5) *Gazette Nationale* du 5 Floréal de l'An II (24 avril 1794).

4. Des territoires français très inégalement traités

La survalorisation des territoires ultra-marins laisse entendre que la décolonisation n'est pas terminée

Au sein des « Portraits de France », il apparaît que quelques territoires et départements français ont un statut à part. Ainsi, pour une trentaine de personnalités, on trouve entre parenthèses, à côté de la mention « né en France », l'une des précisions géographiques suivantes : Martinique, Guyane, Guadeloupe, Réunion, Polynésie, Nouvelle-Calédonie. Cette précision pourrait, dans un premier temps, passer inaperçue. En effet, les récits de vie de beaucoup des hommes et des femmes concernés insistent tellement sur leurs origines que la parenthèse se coule dans la logique générale des « Portraits de France ». On ne s'étonne donc pas de la mention « France (Nouvelle-Calédonie) » pour Jean-Marie Tjibaou qui revendiquait une identité canaque ou de l'équivalent pour des Martiniquais ou Guadeloupéens dont les origines créoles/africaines renvoient aussi très fréquemment au passé esclavagiste de ces îles.

Toutefois, les choses deviennent plus compliquées lorsque l'on se rend compte que la logique n'est pas appliquée de manière cohérente. On évoquera ici les cas de Charles Lanrezac ou de Roland Garros nés respectivement en Guadeloupe et à la Réunion **(1)**... mais dont les familles sont originaires de Toulouse et de Lorient. Avec ces deux exemples, on se rend donc compte que la Guadeloupe et la Réunion, des îles qui jusqu'à preuve du contraire sont des départements de la République Française au même titre que la Vienne ou le Puy-de-Dôme, sont singularisées non seulement par les origines socio-culturelles mais par le terroir même qui devient une « zone étrangère source de diversité ».

Néanmoins, toutes les collectivités d'outre-mer n'ont pas le droit aux mêmes distinctions. Ainsi, Saint-Pierre-et-Miquelon ne méritent même pas de figurer dans les « Portraits de France ». Pourtant, certaines personnalités auraient pu y être attachées telles que Augusta Lehuenen, née à Saint Pierre, qui s'engagea dans les Forces Navales Françaises Libres en 1942 **(2)**. La raison de cette omission est très probablement à rechercher dans le fait que, à la différence des autres collectivités d'Outre-Mer mises à l'honneur dans les « Portraits de France », Saint-Pierre-et-Miquelon ne peuvent se prévaloir d'une implantation durable de populations autochtones asservies par les Européens ou bien d'un lien quelconque avec la traite négrière. En revanche, une autre île, qu'il est extrêmement difficile de relier aux collectivités d'outre-mer, figure dans les « Portraits de France » avec un statut à part : la Corse. Il suffit ici de parler du résistant Jules Mondoloni, présent dans le recueil, qui a apparemment pour seul alibi de diversité le fait d'être un Français de la commune de Petreto-Bicchisano **(3)** !

•
(1) Concernant la Réunion, on peut être étonné de voir que le nom d'Edmond Albius, qui au début des années 1840 mit en pratique la pollinisation artificielle de la vanille, n'ait pas été retenu. Pourtant, la vie et l'œuvre de cet esclave auraient pu séduire bien des villes de France ayant un jardin botanique, une école horticole ou même une importante firme liée à la vente de vanille (comme Eurovanille dont le siège social se trouve à Gouy-Saint-André).

(2) Pour la petite histoire, François-René de Chateaubriand passa aussi par Saint-Pierre en juin 1791. Le récit de son séjour durant lequel il s'intéressa à la flore de l'île est notamment relaté dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. A noter que le célèbre écrivain est une « personnalité adoptée » de l'île et figurait sur un timbre édité en 2019 par La Poste de Saint-Pierre-et-Miquelon.

(3) On peut ici se demander pourquoi les « Portraits de France » n'ont pas intégré à la place de Jules Mondoloni, la révolutionnaire haïtienne Cécile Fatiman dont les origines familiales la reliaient à la Corse par son père.



Dans l'introduction des « Portraits de France », une explication à ces choix singuliers semble être donnée : « *La notion d'"altérité" s'appréhende comme un ressenti qui peut à la fois provenir du regard que l'on porte sur soi et les siens, mais aussi du regard que l'on vous porte. Ainsi, bien que Français, Auvergnats, Bretons, Alsaciens, Corses, Martiniquais, Guyanais ou Réunionnais, pour ne citer qu'eux, n'ont-ils pas, à certaines époques, éprouvé ou subi ce sentiment ? Ne les a-t-on pas dans certains milieux assimilés à des "Autres" ?* » (1). En partant de ce raisonnement, le fait d'avoir été à un moment donné assimilé à cet « autre » que l'on déprécie suffirait à réclamer la « reconnaissance diversitaire ». En ce cas, le nombre de régions, communes ou bourgs potentiellement éligibles aux « Portraits de France » risque d'être important ! De fait, des travaux comme ceux de l'historien François Ploux montrent bien que, dans la France du XIX^{ème} siècle, la frontière avec cet autre à haïr, rosser, voire à tuer, pouvait commencer à l'entrée du village voisin (2).

On remarquera également, au passage, que si le texte d'introduction évoque des Auvergnats, des Bretons, des Alsaciens... il n'existe aucun nom sélectionné dans les « Portraits de France » au seul motif d'être né dans ces régions de France ou d'y avoir vécu. On comprend d'ailleurs difficilement pourquoi les Savoyards ne sont pas mentionnés aux côtés de ces Auvergnats, Bretons et autres Alsaciens. En effet, le rattachement tardif à la France du duché de Savoie (1860) fait que cette région devint définitivement française bien après la Corse, la Guadeloupe ou la Martinique. Pour aller plus loin, les départements de Savoie et de Haute-Savoie virent même le jour après les départements algériens d'Oran, d'Alger et de Constantine ! Quant au statut d'étrangers victimes de préjugés, les Savoyards « travaillant en France » ont eu le temps aussi de l'éprouver (3). Ce petit morceau d'histoire aurait mérité d'être mentionné et des personnalités savoyardes auraient pu être sélectionnées, ne serait-ce que parmi la liste des résistants morts pour la France (4).

En vérité, on ne peut s'empêcher d'éclairer le traitement spécifique dont la Martinique, la Guyane, la Guadeloupe, la Réunion, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie bénéficient dans les « Portraits de France » à la lumière d'une phrase prononcée par Pascal Blanchard dans un entretien au *Point* en 2020 : « *c'est la fin des colonies, disent certains ; sauf pour 17% des territoires. Personne n'a en tête, parce qu'on ne l'a pas appris à l'école, que c'est une guerre unique, que la France a gardé 17% de ses territoires...* » (5). Ce chiffre de 17% correspond peu ou prou à la superficie terrestre de la France ultramarine. La mise en avant de ces territoires pourrait donc avoir comme message sous-jacent de les renvoyer uniformément à un statut de reliquat passif d'empire colonial et de nier leur accès à la citoyenneté (6). La diversité reviendrait-elle à ancrer l'idée que les suffrages ayant ratifié l'intégration de Mayotte et de la Savoie à la France n'ont pas la même valeur ?

-
- (1) « Portraits de France », *op. cit.*, p. 23.
- (2) Voir notamment François Ploux, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et répression pénale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, La boutique de l'histoire, 2002
- (3) Voir, par exemple, « Des étrangers, les Savoyards, inondent la France et portent préjudice au pays », Blog Journal de Bâle et Genève, 5 juillet 2015, [disponible ici](#).
- (4) « Colette et Louise Périès, femmes résistantes en Haute-Savoie », France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, 4 mai 2013, [disponible ici](#).
- (5) « Pascal Blanchard : "Pouvoir entendre toutes les mémoires pour avoir une histoire" », *Le Point*, 6 octobre 2020, [disponible ici](#).
- (6) Cette vision des DROM apparaît d'autant plus critiquable que, à partir du moment où il existe dans les faits une abolition de la dualité juridique citoyen/indigène, on ne peut plus parler de colonie !

Quant à la Corse, le fait de lui donner un statut particulier dans les « Portraits de France » ne peut que servir d'accompagnement à la grande percée des nationalistes de *Pè a Corsica* lors des élections législatives de 2017. Considérant cela, on ne peut que s'interroger sur le sens que souhaite donner les « Portraits de France » à la phrase de Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville, citée en préface et qui décrit la France d'aujourd'hui comme « *une nation une et indivisible* » **(1)**...

5. L'Algérie, pays le mieux représenté dans les « Portraits de France »

Quand l'obsession coloniale dicte la politique de reconnaissance

Le lendemain de la publication du recueil « Portraits de France », le journal algérien *Liberté* publie un article intitulé « Des figures algériennes disparues honorées par Macron », qui liste la « *quarantaine de personnalités algériennes* » sélectionnées **(2)**. Ce chiffre est déjà passablement important mais, à la vérité, pourrait encore être augmenté en lisant attentivement les biographies des « Portraits de France ». Parmi la grosse dizaine de noms oubliés, on trouve Moustapha Zitouni mais aussi, et cela mérite d'être relevé, l'intégralité des personnes algériennes ou d'origine algérienne de confession ou de culture juive **(3)**. La réalité est que le chiffre de personnalités de « Portraits de France » en lien avec l'Algérie est d'un peu plus de cinquante, ce qui constitue 17% de l'ensemble des noms : soit le pays le mieux représenté de la liste. On peut même préciser que les noms liés à l'Algérie représentent 69% des personnalités du Maghreb des « Portraits de France » **(4)**. Les professions de cette cinquantaine de personnalités sont assez diversifiées (scientifiques, acteurs, chanteurs, sportifs, écrivains, militaires...). Dans certaines biographies, des liens avec le FLN sont mis en avant et, pour d'autres, la relation se fait plutôt avec la résistance à la conquête française dans les années 1830 de territoires qui deviendront l'Algérie.

En rapport avec ce morceau d'histoire, la figure la plus importante est sans doute aucun l'émir Abdelkader. Pascal Blanchard est d'ailleurs particulièrement attaché à ce héros national algérien qu'il souhaite ardemment voir commémorer en France. Ainsi déclarait-il en mars dernier à la radio : « *Ça peut choquer les gens d'avoir une avenue Bugeaud et de ne jamais rendre hommage à Abdelkader. Les deux ont contribué – en bien ou en mal, on peut en débattre pendant des années – à l'histoire de France !* » **(5)**.

Le fait est que pourtant, et cela Pascal Blanchard ne le mentionne pas, la ville de Paris a bien rendu un hommage à l'émir Abdelkader en baptisant une place à son nom en 2006. L'inauguration de ladite place se fit d'ailleurs en présence de l'ambassadeur algérien Missoum Sbih, et de Bertrand Delanoë,



(1) « Portraits de France », *op. cit.*, p. 5.

(2) Samia Lokmane Khelil, « Des figures algériennes disparues honorées par Macron », *Liberté*, 13 mars 2021, [disponible ici](#).

(3) Il s'agit d'Albert Rouimi, Maurice Tubiana, Alfred Nakache, Joseph Klifa, Jean-Daniel Bensaïd et José Aboulker.

(4) Il est d'ailleurs intéressant de mettre ce constat en parallèle avec ce qu'exprimait Pascal Blanchard dans *Le Point* en octobre 2020 lors de laquelle il affirmait que, en matière d'histoire des Indépendances africaines, « *l'Algérie dévorait tout* » au point de faire oublier ce qui s'était passé dans les autres pays du continent. Voir « Pascal Blanchard : "Pouvoir entendre toutes les mémoires pour avoir une histoire" », *art. cit.*, [disponible ici](#).

(5) « Islamo-gauchisme : P. Blanchard n'est pas certain que "ça existe vraiment" », *Europe 1*, 25 mars 2021, [disponible ici](#).



mairie de Paris à l'époque (1). On peut donc dire que, en 2006, la Ville de Paris donnait à penser différentes facettes de la conquête de l'Algérie : la place commémorant l'émir Abdelkader dans le cinquième arrondissement répondait à l'avenue Bugeaud dans le seizième arrondissement. En bref, une symbolique censée aller dans le sens de ce qu'énonçait Pascal Blanchard sur les ondes quinze années plus tard... Mais l'historien est-il sincère quand il prétend vouloir conserver et donner à voir dans l'espace public la complexité de l'histoire coloniale de la France, en honorant et Abdelkader et Bugeaud ? On peut en douter à la lecture d'un entretien qu'il donna à *Libération* en juin 2020, dans lequel il s'indignait qu'il y ait « *encore des places ou des rues qui portent le nom du maréchal Bugeaud qui a tant réprimé en Algérie* » (2).

Pour autant, on ne peut qu'encourager les maires à la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de s'emparer actuellement du nom d'Abdelkader ibn Muhieddine. En effet, des voix algériennes se sont élevées contre la proposition de l'historien Benjamin Stora qui suggérait, lui aussi, de commémorer l'émir en France en lui élevant une statue (3). Ainsi, le 12 février 2021, Mohamed Boutaleb, président de la Fondation de l'émir Abdelkader et l'un de ses descendants, déclara que « *le nom de l'émir Abdelkader est mondialement connu, et sa position politique et militante n'a aucunement besoin d'une statue en France qui a colonisé son pays pendant 132 ans* ». Mohamed Boutaleb appela d'ailleurs « *les autorités algériennes à intervenir pour arrêter cette "manœuvre française" pour falsifier l'histoire de l'un des symboles les plus marquants de la résistance algérienne* » (4). Il est vrai que l'apaisement des mémoires n'est pas des plus simples avec le gouvernement algérien, comme l'illustre encore en avril dernier une sortie du ministre algérien du Travail, qui présentait la France comme « *ennemie traditionnelle et éternelle* » (5).

Puisqu'il a été question du FLN dans certaines biographies, et donc de la guerre d'indépendance, il aurait été intéressant de proposer des noms de victimes civiles de ce conflit ; des noms de Français ayant leurs racines en Algérie depuis trois ou quatre générations et qui y bâtirent des relations d'amitiés réelles avec des Algériens. L'un des meilleurs choix aurait été celui de Marcel Frapolli, maire de Fort-National, assassiné en 1955 par des membres du FLN d'une cartouche de fusil de chasse tirée dans le dos (6). Marcel Frapolli était proche de l'écrivain Mouloud Feraoun qui écrivait : « *au lieu de barrer tout ce qui précède, je me dis : "Vive la France", telle que je l'ai toujours aimée ! "Vive l'Algérie" telle que je l'espère !* » (7). Comme Frapolli, il fut assassiné... mais par l'OAS. Le nom de Mouloud Feraoun est présent dans les « Portraits de France ». Il aurait été symboliquement riche de sens d'y voir également figurer celui de Marcel Frapolli pour ne pas donner l'impression de ne traiter qu'une partie de l'histoire (8).

-
- (1) « La place "Émir-Abdelkader" inaugurée à Paris », *Liberté*, 18 novembre 2006, [disponible ici](#).
- (2) « Cela fait cinquante ans qu'on méprise l'histoire des anciens colonisés », *Libération*, 10 juin 2020, [disponible ici](#).
- (3) Voir par exemple Merouane Mokdad, « Des intellectuels algériens disent "non" à une statue pour l'Émir Abdelkader en France », 24h Algérie, 5 février 2021, [disponible ici](#), et Fayçal Métaoui, « Mohamed Boutaleb : "L'Émir Abdelkader n'est pas un patrimoine français" », 24h Algérie, 11 février 2021, [disponible ici](#).
- (4) « Rapport de Benjamin Stora : la fondation de l'émir Abdelkader réagit », *Algérie 360°*, 12 février 2021, [disponible ici](#).
- (5) Farid Alilat, « La France, "ennemie éternelle" : quand un ministre algérien irrite Macron », *Jeune Afrique*, 20 avril 2021, [disponible ici](#).
- (6) « Le 23 août 1955, Marcel Frapolli, maire de Fort-National, était assassiné en Kabylie », *Histoire Coloniale et Postcoloniale*, 21 janvier 2007, [disponible ici](#).
- (7) « Il y a un an Mouloud Feraoun et ses cinq compagnons étaient assassinés », *Le Monde*, 16 mars 1963, [disponible ici](#).
- (8) Puisqu'il est question d'assassinats, on peut regretter que le nom de Mustapha Ourrad, lecteur correcteur à *Charlie-Hebdo*, mort dans l'attentat de 2015 n'ait pas été sélectionné. A la différence de son collègue et ami Georges Wolinski, qui figure dans les « Portraits de France », Mustapha Ourrad n'a donné son nom à aucune voie ou bâtiment. On supposera peut-être qu'un algéro-français lettré et défenseur de la caricature de presse n'était pas un bon exemple pour la jeunesse...

Signalons pour finir que, dans les « Portraits de France », aucune véritable place n'ait été accordée à des personnalités d'origines non-algériennes nées en France mais ayant été amenées à travailler ou vivre en Algérie (1). Pourtant, divers noms auraient pu être envisagés. Dans le domaine de l'histoire de l'art, nous pensons tout particulièrement à l'Aveyronnais Jean Alazard qui fut le premier conservateur du musée des Beaux-Arts d'Alger durant la période coloniale. Durant près de trente années, par sa politique ambitieuse d'acquisition, ce spécialiste d'Ingres fit venir sur le sol algérien des œuvres de Delacroix, de Chassériau, de Degas, de Matisse, de Pissaro et d'autres peintres illustres encore. Par ailleurs, il s'intéressa également aux artistes algériens dont il acquit des œuvres. On citera ici, bien entendu, le calligraphe et miniaturiste Mohammed Racim assassiné en 1975 (2).

Le nom de Jean Alazard est d'autant plus important dans un contexte où l'on voit Emmanuel Macron se servir dans les collections des musées français sous prétexte de réparer « le pillage culturel de l'Afrique à la période coloniale » (3). Il peut apparaître bon de rappeler que c'est en grande partie grâce au travail d'un Français durant la période coloniale que l'actuelle directrice du musée des beaux-Arts d'Alger peut vanter, à juste titre, le caractère singulier et les richesses des collections de son institution (4).

6. L'Asie comme quantité négligeable

La « communauté invisible » n'a pas droit aux mêmes égards que d'autres

Si, comme nous venons de le voir, l'Algérie a été fort bien mise à l'honneur dans les « Portraits de France » (Point 5), il n'en va pas de même pour d'autres pays, voire pour d'autres parties du monde. Un cas très caractéristique en ce sens est l'Asie, continent pour lequel les chercheurs réunis autour de Pascal Blanchard ont seulement extrait sept personnalités... ce qui est fort peu pour des territoires dont sont originaires un nombre relativement conséquent de Français et d'étrangers vivant en France qui prennent un poids chaque jour plus déterminant dans l'économie et la géopolitique mondiale (5).

Pourtant, il n'aurait guère été difficile d'augmenter ce nombre. En considérant que les « Portraits de France » accorde une grande place à des personnalités algériennes liées à la guerre d'indépendance

•

(1) Il y a un cas dans les « Portraits de France » qui répond à cette configuration : Philippe Grenier (Point 7).

(2) C'est dans cette même décennie terrible que fut assassiné le poète franco-algérien Jean Sénac qui évoqua notamment en des vers admirables la répression de la manifestation du 14 juillet 1953. Si les « Portraits de France » n'ont pas considéré son existence, le journal *El Watan* lui a récemment consacré une belle biographie. Voir Hafid Hadnani, « Jean Sénac : Le destin tragique d'un poète algérien », *El Watan*, 15 avril 2021, [disponible ici](#).

(3) Puisqu'il est question de pillage, on fera remarquer que les « Portraits de France » réserve une surprise avec la mise à l'honneur de Clara Malraux. En effet, cette dernière avec son mari André Malraux participa bien au vol de plusieurs sculptures en pierre dans le temple khmer de Banteay Srei en 1923 pour lequel ils furent arrêtés grâce à l'intervention de l'archéologue Georges Groslier. Peut-être aurait-il été plus judicieux d'honorer le nom de Khaled al-Assaad, le directeur des antiquités syriennes, qui fut nommé chevalier de l'ordre National du Mérite. Ce dernier, exécuté en 2015, refusa de quitter sa ville de Palmyre et défendit au prix de sa vie les trésors archéologiques que Daech menaçait de pillage et de destruction.

(4) « Le musée national des beaux-arts d'Alger, "le plus important d'Afrique" », RFI, 11 mars 2021, [disponible ici](#).

(5) Fort peu également si l'on tient compte du fait que Pascal Blanchard travailla avec Eric Deroo à la publication de l'ouvrage *Le Paris Asie, 150 ans de présence asiatique dans la capitale*, Paris, La Découverte, 2004.



ou à la conquête coloniale, on peut se demander pourquoi un travail similaire n'a pas été fait pour un pays comme le Vietnam. Puisqu'il est question d'accorder une place à ceux qui combattent les armées françaises, on peut être étonné de ne pas voir figurer le nom d'Hồ Chí Minh, qui vécut d'ailleurs dans notre pays pendant un temps (1). Il aurait même été possible de faire figurer celui du jeune Empereur d'Annam Hàm Nghi dont l'histoire est étroitement liée au mouvement de résistance *Cần Vương*. En 1888, Hàm Nghi fut condamné à l'exil en Algérie et il se maria, au début des années 1900, avec une Française répondant au nom de Marcelle Laloë. Par ailleurs, le corps de l'Empereur repose en Dordogne (2).

En fait, pour ce qui concerne le Vietnam, son seul représentant dans les « Portraits de France » est Do Hữu Vi, un pilote mort pendant la Première Guerre mondiale. Pascal Blanchard évoque d'ailleurs cet officier dans son interview à France Inter pour certifier que, grâce à de telles les personnalités militaires, « même un élu Front National (sic) peut aller puiser un nom » (3). Cette affirmation mérite l'ouverture d'une petite parenthèse. A notre avis, s'il y avait bien un nom à évoquer pour « séduire » un élu du Rassemblement National, c'est non pas celui de Do Hữu Vi, mais plutôt celui d'un autre pilote militaire présent dans le recueil : Roger Sauvage. En effet, en 1956, ce héros de guerre antillais fut le suppléant aux élections législatives d'un certain... Jean-Marie Le Pen (4). Ce détail ne figure pas dans la biographie des « Portraits de France » de Roger Sauvage, pas plus que n'est mentionné son rattachement à l'Union et Fraternité Française (UFF), parti lié au mouvement de Pierre Poujade, dont Jean-Marie Le Pen fut député. Encore un oubli fâcheux, qui finirait par faire douter que de telles omissions soient accidentelles. En revanche, on trouve bien dans le recueil des personnalités dont l'opposition au Front National est clairement mise en avant. C'est le cas de Joseph Klifa au sujet duquel on peut lire qu'« en 1995, face au risque d'accès du Front national à la mairie de Mulhouse, Joseph Klifa, au second tour, fusionne sa liste avec celle de son concurrent » (5). C'est également le cas du cardiologue Salem Kacet dont on apprend que « lors de cette entrée en politique, il se fait connaître dans un débat houleux l'opposant à Jean-Marie Le Pen » (6). Enfin, puisqu'il est question de soldats, on notera l'absence du caporal Yvonne Huynh, d'origine vietnamienne, première femme à mourir en 2021 dans les combats que mène la France au Sahel depuis 2013 (7).

Encore une fois, on ne peut que s'interroger sur les raisons de la si faible représentation des Asiatiques dans les « Portraits de France », qui font ici vraiment figure d'une « communauté invisible », terme souvent utilisé sous forme d'affirmation ou d'interrogation dans la presse. L'un des pères du roman moderne chinois qu'est l'écrivain Lu Xun n'aurait-il pu trouver une place dans la liste alors qu'il fut le premier, à partir de 1902, à traduire Jules Verne dans son pays ? Une rue à son nom

(1) Certains esprits critiques pourront trouver curieuse cette inclinaison des « Portraits de France » à commémorer des personnalités qui combattent notre pays dans un but de fournir des héros qui lui ressemblent à la jeunesse. On peut également trouver extrêmement troublant le fait que, dans le recueil commandé par l'Élysée, cette vision de l'histoire de France se cantonne spécifiquement à l'Algérie et, dans une bien moindre mesure, à Haïti. Ainsi, si le but était de donner une place à des personnalités ayant contribué à la diversité de notre histoire en s'opposant à l'impérialisme français, il y aurait eu possibilité, par exemple, d'intégrer des figures européennes comme Juan Martín Díez l'une des figures de la guerre d'indépendance espagnole ayant combattu les troupes napoléoniennes.

(2) Hàm Nghi n'est pas le seul souverain vietnamien à être enterré en France, c'est aussi le cas de Bảo Đại (mort en 1997), qui se maria également avec une Française, dont la sépulture se trouve à Passy. A ma connaissance, s'il existe quelques rues Hồ Chí Minh en France, il n'existe en revanche aucun nom de lieu commémorant le souvenir de l'un ou l'autre des deux souverains évoqués.

(3) « 318 personnalités de la diversité pour des noms de rues : "Choisissez!", lance Pascal Blanchard aux maires », France Inter, art. cit.

(4) On trouvera ce détail Alain Rollat, « M. Jean-Marie Le Pen, superman de l'ordre moral », *Le Monde*, 29 mai 1984, [disponible ici](#).

(5) « Portraits de France », op. cit., p. 223.

(6) *Ibid.*, p. 216.

(7) « Yvonne Huynh, première militaire française tuée au Sahel », *Le Figaro*, 4 janvier 2021, [disponible ici](#).

dans une ville comme Nantes étroitement liée à l'auteur de *Vingt-milles lieux sous les mers* n'aurait-elle pas eu du sens ? On aurait pu penser également à Jean Tchou Wouei Cheng. Comme Mi Ya Pao, qui figure dans le recueil, Jean Tchou Wouei Cheng fut l'un des quelques 140 000 travailleurs chinois présents en France durant la Grande Guerre (1). Resté à La Rochelle après le conflit mondial, il se maria avec la dénommée Baptistine Resh. De cette union naquit un fils qui mourut pour la France durant la Deuxième Guerre mondiale. Doyen des Rochelais, Jean Tchou Wouei Cheng mourut à l'âge de 105 ans en 2002.

Pour le Japon, de nombreux candidats auraient pu se présenter (2). On peut ainsi évoquer Mikinosuke Kawaishi, qui, dès les années 1930, fut le « père fondateur » du judo hexagonal. Lorsque l'on sait que cet art martial est le plus pratiqué en France et qu'il est ou fut défendu au niveau international par des champions comme Clarisse Agbegnenou, Teddy Riner ou David Douillet, on ne peut que défendre le nom de Mikinosuke Kawaishi dans les « Portraits de France » – qui sont malheureusement portés très majoritairement sur le football en matière de sport. Précisons également que Mikinosuke Kawaishi est enterré dans la commune du Plessis-Robinson. En matière d'évocation de la Première Guerre mondiale, il aurait été possible de parler de l'équipage du navire japonais *Nagata Maru* coulé en 1916 par les Allemands au large de l'île d'Ouessant alors qu'il acheminait une cargaison de riz destinée au ravitaillement l'armée française (3).

Pour ce qui est du domaine artistique, on peut donner le nom de Yoshijiro Urushibara, un maître l'estampe *shin hanga* qui, durant les années 1910-1930, voyagea en France et contribua à la formation technique de graveurs comme Jules Chadel ou Prosper-Alphonse Isaac. Plusieurs de ses estampes ont aussi pour sujet des paysages et des monuments français... dont une vue de Notre-Dame de Paris. Parler d'art, c'est aussi évoquer l'essor du japonisme à la fin du XIXème siècle et donc parler d'Hayashi Tadamasu qui fut le plus grand marchand et connaisseur d'art japonais de France, pays dans lequel il vécut plus de vingt années. Il comptait parmi ses clients les frères Goncourt, mais aussi des artistes comme Degas ou Monet qui échangèrent certaines de leurs œuvres contre des estampes de *l'ukiyo-e*. De fait, Hayashi Tadamasu fut un grand amateur d'art français qui souhaitait, bien que le projet n'aboutît jamais, utiliser son importante collection pour créer un musée au Japon (4). Il y aurait aussi Seizo Sugawara, mort en 1937 dans les Yvelines, qui fut le premier laqueur japonais à avoir enseigné les techniques ancestrales de son art à des Occidentaux. Il travailla notamment en étroite collaboration avec Eileen Gray... laquelle figure dans les « Portraits de France » du fait de ses origines irlandaises.

Des écrivains japonais ont également un lien avec la France comme le romancier de confession catholique Shuzaku Endo, qui étudia à l'Université de Lyon dans les années 1950, et que l'on connaît surtout pour son court roman *Silence* adapté au cinéma par Martin Scorsese. Dans ce domaine on se doit également de parler du célèbre Yukio Mishima qui vécut brièvement à Paris.

●
(1) Voir Li Ma (dir.), *Les travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

(2) A noter que le Japon est déjà « très bien représenté » dans les « Portraits de France ». En effet, avec les noms de Foujita, Kenzo Takada et Hideyuki Yano le pays représente 42% des personnalités Asie. Les 58% restant de la « diversité asiatique » sont constitués du pilote vietnamien Do Hùu Vi, du travailleur chinois Mi Ya Pao de confession musulmane, de l'écrivain chinois Cheng Tchong et du peintre chinois Zao Wou Ki. On relèvera donc que deux pays actuels, le Laos et le Cambodge, qui relevaient pourtant de l'Indochine, sont complètement oubliés.

(3) Les tombes de cinq des marins du *Nagata Maru* se trouvent au cimetière de Brest-Kerfautras, en Bretagne.

(4) Pour beaucoup d'esthètes japonais, comme le critique d'art Kojima Kikuo, la première véritable rencontre avec l'art pictural français se fit par le biais de la collection Hayashi.



Pourtant la personnalité littéraire la plus intéressante pour un projet comme celui des « Portraits de France » aurait sans nul doute été Koizumi Yakumo, romancier et professeur de littérature anglaise à l'Université de Tokyo. Koizumi Yakumo est mieux connu sous le nom Lafacadio-Patrick Hearn né d'un père irlandais et d'une mère grecque. Avant de se faire naturaliser japonais, l'auteur de *Kwaidan* eut plusieurs vies. Il vécut en France, tout d'abord à Yvetot (Normandie) où sa tante l'avait envoyé adolescent dans un institut catholique où il se familiarisa avec la littérature française. Plus tard, en 1887, il partit pour Saint-Pierre de la Martinique où il vécut deux ans et écrivit *Aux Vents caraïbes* qui s'attache particulièrement à la culture créole. Entretemps, dans les années 1870, il travailla en tant que correcteur d'épreuves d'imprimerie au *Cincinnati Daily Enquirer* dont il fut renvoyé après avoir épousé une Afro-Américaine. Nul doute qu'un citoyen du monde tel que lui aurait eu toute sa place dans un projet se consacrant à chanter la diversité.

Lorsque l'on évoque la part asiatique des « Portraits de France », il est un pays dont l'absence étonne particulièrement : c'est l'Inde. De notre point de vue, cette absence est encore plus curieuse que celle du Laos et du Cambodge, car il y a ici clairement une occasion perdue d'évoquer la relation historique entre ce pays et le nôtre, déjà mal connue du grand public. De fait, il est indéniable que l'évocation de l'Inde française ou des Établissements français dans l'Inde (EFI) parle moins que celle de l'Indochine chez nos compatriotes. Pourtant, au travers des villes de Chandernagor, Pondichéry, Yanaon, Mahé et Karikal, il exista bien une présence française dans ce grand pays d'Asie du Sud. Ces cités furent même parfois des lieux où s'installèrent et vécurent des militants qui soutinrent la cause indépendantiste dans l'Inde britannique voisine, par exemple Aurobindo Ghose.

Il existe plusieurs personnalités politiques des EFI qui auraient pu tout à fait figurer dans les « Portraits de France ». On pourrait au moins en citer trois qui me semblent difficilement contournables : tout d'abord Cailacha Subbiah, leader ouvrier devenu sénateur communiste en 1947 ; ensuite le député élu en 1946 Lambert Saravane, qui fit ses études supérieures en lettres à Aix-en-Provence ; et enfin le député Edouard Goubert, élu en 1951, qui étudia le droit à Montpellier. Ces trois politiques indiens ou d'origine indienne eurent un, voire plusieurs, rôles à jouer dans le rattachement du territoire de Pondichéry à l'Inde indépendante (1).

●
(1) Voir par exemple Patrick Pitoëff, « L'Inde française en sursis. 1947-1954 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 78, n°290, 1er trimestre 1991, pp. 105-131, [disponible ici](#). Signalons que si Pascal Blanchard et ses collègues n'ont pas jugé utile d'honorer ce sénateur et ces deux députés, l'Assemblée nationale et le Sénat proposent sur leurs sites respectifs des biographies de ces personnalités : Cailacha Subbiah, [disponible ici](#), Lambert Saravane, [disponible ici](#), Edouard Goubert, [disponible ici](#).



7. La grande méconnaissance des territoires et la « déconstruction » de leur identité

L'exemple de la région Bourgogne-Franche-Comté

Le 14 mars 2021, dans l'interview donnée sur France Inter que nous avons déjà évoquée, Pascal Blanchard lançait un mot d'ordre vibrant aux maires de France : « *Choisissez !* » et ajoutait même : « *Vous n'avez plus la possibilité de dire qu'il n'existe personne pour représenter votre cité, votre médiathèque, ou votre complexe sportif* » (1). Il est vrai que, dans sa conception, les « Portraits de France » propose un index répartissant les personnalités sélectionnées dans diverses régions françaises afin de faciliter le travail des maires. Le but louable de cette démarche semble être d'aider des élus « avides » de diversité onomastique, et éventuellement leurs administrés, à s'emparer aisément du nom d'un homme ou d'une femme des « Portraits de France » ayant un lien biographique avec « leur région ».

Au vu des incohérences et omissions que les paragraphes précédents ont mis en valeur, il nous a semblé intéressant de voir concrètement ce que les « Portraits de France » était à même de fournir comme « réservoir de noms » à une région de France. Notre choix s'est tourné spontanément vers la Bourgogne-Franche-Comté dont nous sommes originaires, pour voir ce qui pourrait enrichir la diversité de notre mémoire de citoyen. En matière de choix, la liste se monte en tout et pour tout à onze noms...

Avant de détailler cette sélection relativement restreinte, on peut déjà s'étonner de voir que certaines personnalités des « Portraits de France » ayant un lien biographique avéré avec la Bourgogne-Franche-Comté n'ont pas été intégrées. Je pense ici surtout à Jorge Semprun qui se voit inscrit au nombre des 262 personnalités (!) relevant de la région d'Île-de-France dans le recueil. L'un des livres de Jorge Semprun, *l'Écriture ou la Vie*, est cité en bibliographie. Il est dommage qu'un autre ouvrage n'ait pas été mentionné, *Exercices de survie*. C'est pourtant dans ce récit inachevé publié en 2012 que Jorge Semprun évoque son passé de résistant dans l'Yonne, au sein du réseau Jean-Marie Action. Les parachutages d'armes, les actions de sabotage ont pour théâtre des villes comme Joigny ou Laroche-Migennes. La torture est évoquée aussi et colle au nom d'Auxerre, la « ville de la Gestapo », où Jorge Semprun apprit « *très vite à distinguer la réalité matérielle des différentes sortes de matraques* ». Dans nos souvenirs, il n'y a pas de rue Semprun à Auxerre, mais grâce aux « Portraits de France », il y en aura peut-être une à Pontault-Combault ou à Cergy-Pontoise.

Parlons maintenant de ceux qui furent bel et bien sélectionnés : Walter Benjamin, Hector Cazenave, Ali Facrou Housseini, Raymond Forni, Philippe Grenier, Francis Lopez, Oreste Pintucci, Kiffin Yates Rockwell, Rosine Schiari, Toussaint Louverture et Yano Hideyuki. Tout d'abord, on peut dire que Walter Benjamin, Raymond Forni, Philippe Grenier et Toussaint Louverture sont des noms déjà utilisés pour des rues, des places ou des bâtiments publics en Bourgogne-Franche-Comté. Quant à Kiffin Yates Rockwell, une grande plaque mémorielle a été placée sur sa tombe au cimetière de Luxeuil-les-Bains (2).



(1) « 318 personnalités de la diversité pour des noms de rues : "Choisissez !", lance Pascal Blanchard aux maires », France Inter, *art. cit.*

(2) Il existe aussi un monument qui lui est dédié dans la commune de Boderen (Alsace) où il fut tué en 1916 lors d'un combat aérien.



Il reste donc six noms dont les édiles devraient s'emparer logiquement en priorité. Néanmoins, nous avons quelques doutes sur l'engouement qu'ils pourraient susciter. Expliquons-nous sur ce point. Le footballeur Hector Cazenave relève de l'histoire de la Bourgogne-Franche-Comté parce qu'il a joué pendant trois saisons au club de Sochaux, le chanteur Francis Lopez parce qu'il est né à Montbéliard, le militant communiste Oreste Pintucci parce qu'il travailla dans la région Béthoncourt-Montbéliard, la « Juste parmi les nations » Rosine Schiari parce qu'elle vécut à Saint-Claude et enfin le danseur Yano Hideyuki parce qu'il dirigea le centre chorégraphique de Besançon **(1)**. Que les villes auxquelles se rattachent ces personnalités s'emparent de leurs noms pour « *représenter leurs médiathèques ou leurs complexes sportifs* », cela peut être envisageable, que ces noms soient repris par d'autres localités du Doubs ou du Jura, cela devient déjà nettement moins probable vu la portée de leur réputation. Quant à l'adoption de Cazenave, Pintucci et Schiari dans les départements bourguignons de la région, leur renommée restreinte en fait clairement une gageure.

La vérité est qu'il n'est pas simple de fournir une liste regroupant un ensemble conséquent d'hommes et de femmes dont les travaux, la vie ou le mérite sont suffisamment importants pour susciter un plébiscite à un niveau régional et, à plus forte raison, national. En toute honnêteté, il faut insister sur le fait que beaucoup de noms du recueil, de même que certains de ceux que nous avons avancés, visent plutôt à aider en priorité des communes bien spécifiques afin qu'elles découvrent des célébrités méconnues de leur histoire. Cependant, il convient d'ajouter immédiatement que lesdites communes n'ont aucun besoin d'une liste de noms commandée par le gouvernement, qu'elles n'ont pas réclamée, visant à leur dire quel nom doit être honoré dans leurs rues...

Les « Portraits de France » donnent ainsi l'impression de révéler le nom de Philippe Grenier, natif de Pontarlier, qui fut le premier député français converti à l'Islam lors d'un séjour en Algérie en 1894. Pourtant, la ville de Pontarlier n'a pas attendu la publication du recueil pour rendre hommage à sa célébrité locale. De fait, une rue, un collège et la mosquée de cette ville de 17 000 habitants sont baptisés du nom de Philippe Grenier... on conviendra qu'il est difficile de faire plus !

Cette mise en avant de Philippe Grenier est cependant révélatrice du biais idéologique de Pascal Blanchard et de ses collègues : pourquoi le recommandent-ils à l'attention des élus bourguignons, et pas Charles de Foucauld (1858-1916), contemporain de Philippe Grenier, à celles des élus d'Alsace, d'où est natif l'ermite de Tamanrasset ? C'est que, dans leur optique, le label de la « diversité » peut se revendiquer par le sang (souvenons-nous ici du cas d'Edith Piaf !) ou par l'adoption de la religion musulmane... mais pas par le « simple » intérêt et la connaissance d'autres cultures – encore moins s'il s'agit d'un prêtre catholique.

Mais revenons à la Bourgogne-Franche-Comté. Il suffit de s'intéresser un tant soit peu au nom des rues d'une région pour voir à quel point nombre de communes ont déjà fait un important travail odonymique que le gouvernement actuel semble réticent à reconnaître ou mésestime. En Saône-et-Loire par exemple, la commune de Marcigny a pensé d'elle-même à donner le nom d'un enfant du pays, André Du Ryer, à l'une de ses rues. Or, André du Ryer réalisa la première traduction exhaustive

●
(1) Le lecteur attentif remarquera que le nom d'Ali Facrou Housseini n'a pas été cité. La raison en est simple : ce militaire mort en Afghanistan en 2011 a été rattaché à la Bourgogne-Franche-Comté pour la simple raison qu'il intégra pendant trois années le 19^{ème} régiment du Génie de Besançon. Toutefois, l'hommage à un soldat mort au combat se fait habituellement non à l'endroit où se trouvait pendant un temps sa caserne, mais plutôt à l'endroit où il mourut ou bien dans sa commune de naissance ou d'habitation. C'est d'ailleurs bien à Ermont, commune dont il est originaire en Ile-de-France, que son nom a été donné à une place.

du Coran en langue française et se frotta d'ailleurs à la censure religieuse au moment de sa parution en 1647. Même si André du Ryer était une personnalité intéressante pour un projet comme celui des « Portraits de France », il était clair qu'en étant un Français chrétien du XVII^{ème} siècle, il n'avait aucune chance d'être choisi.

En Côte-d'Or, la ville de Dijon a baptisé deux de ses rues du nom de grands sculpteurs des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles ayant travaillé pour les Ducs de Bourgogne et illustrant un héritage extérieur. Il s'agit ici de Jean de La Huerta d'origine aragonaise et de Claus Sluter natif d'Harleem aux Pays-Bas actuels. Dijon a aussi honoré le nom de la botaniste Jeanne Barret qui, déguisée en homme, participa à l'expédition de Bougainville dans les années 1760. A Besançon existe une rue dédiée à la grande mathématicienne, amie de Voltaire, Emilie du Châtelet. Dans la localité de Semur-en-Auxois existe une rue dédiée à Gabrielle Suchon (morte en 1703), l'une des premières féministes. De la même manière on précisera qu'en matière de diversité, la ville de Tonnerre sut accorder une place à l'enfant du pays qu'est le Chevalier d'Eon... le plus célèbre des travestis français.

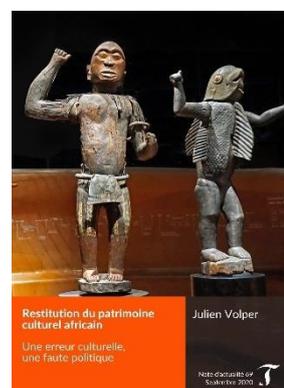
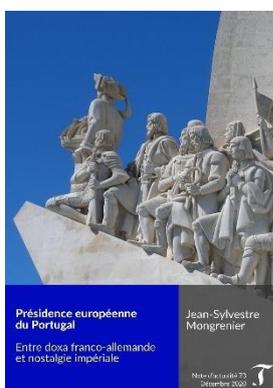
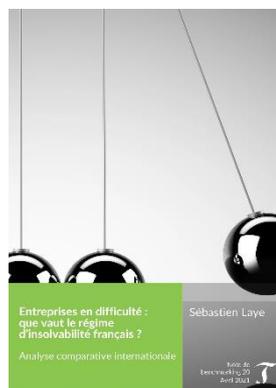
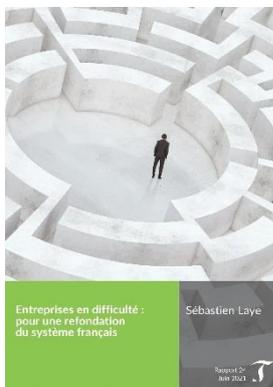
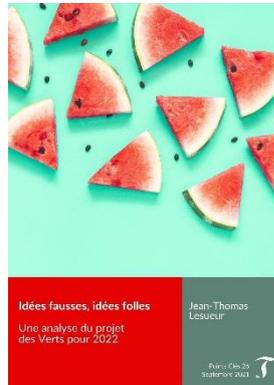
On ne peut aussi que constater que, en Bourgogne-Franche-Comté, des noms issus de la diversité peuvent également avoir été choisis parmi des personnalités historiques n'ayant pas vraiment de lien avec la région. Ainsi, deux des plus grands penseurs de langue arabe du Moyen-âge que sont Avicenne et Averroès ont su trouver une place dans les rues de villes comme Besançon et Charnay-lès-Mâcon. Bien entendu, ces noms précédemment cités ne doivent pas faire oublier que, comme nous l'avons vu avec Jorge Semprun, certaines personnalités ayant un lien avec la région n'ont pour le moment pas donné leurs noms à des rues ou des places. On pourrait mentionner ici à titre d'exemple le cas du député martiniquais d'origine créole Alcide Delmont **(1)**, dont une rue porte le nom dans la commune de Schoelcher, qui mourut à Brannay (département de l'Yonne) où il pourrait être commémoré.

On mentionnera enfin qu'en Bourgogne-Franche-Comté, il existe de nombreux villages dont le nom même, celui de Saint-Maurice, permettent une ouverture à la diversité pour peu que l'on s'intéresse à l'hagiographie et à l'iconographie chrétienne. De fait, s'il existe plusieurs saints Maurice, il semble bien que, dans la région qui nous occupe, les localités homonymes font essentiellement référence à Maurice d'Agaune, un soldat de la légion thébaine converti au christianisme, que vénérât déjà le roi des Burgondes Sigismond au VI^{ème} siècle. Or, la particularité de Maurice d'Agaune est que ses représentations dans la sculpture et la peinture dans le monde germanique vont évoluer à partir de la moitié du XIII^{ème} siècle pour aboutir à la création d'un saint ayant les traits d'un Africain. Bien entendu, dans le cadre de « Portraits de France », on ne peut reprocher de ne pas faire glisser la biographie vers l'hagiographie. Toutefois, si certaines communes de Bourgogne en relation avec le saint éponyme mettaient en lumière cette particularité de Maurice d'Agaune, ne pourrait-on considérer cela comme une approche originale de la promotion de cette fameuse « diversité », tant recherchée ?

●
(1) Dans les années 1920-1930, Alcide Delmont exerça entre autres fonctions celles de sous-secrétaire d'État aux colonies et de délégué général de l'Institut colonial français.

Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications sur www.institut-thomas-more.org



Programme
Institutions et vie politique

Le Programme **Institutions et vie politique** est le laboratoire des solutions innovantes visant à répondre à la défiance croissante des peuples vis-à-vis de leurs institutions politiques. Il n'y aura de renouveau démocratique que par une approche authentiquement subsidiaire et un accroissement de la liberté et de l'autonomie des acteurs.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, octobre 2021

